

Instructions de présentation aux auteurs

1. Contenu du document

Le contenu et l'intérêt pour la Revue française de métrologie sont évalués par le Comité éditorial.

Les correspondances seront adressées au premier auteur sauf avis contraire de l'auteur.

Le **titre** ne dépassera pas si possible deux lignes soit environ 60 caractères (espaces compris).

Un **résumé** du texte sera placé au début du document.

Les **mots clés** de l'article seront placés après le résumé.

La **photographie** du premier auteur (ou des auteurs principaux) sera intégrée dans l'article si l'auteur accepte de la fournir.

Le document sera rédigé en français (ou exceptionnellement en anglais). Mais, pour le **titre, le résumé et les mots clés**, l'auteur fournira les **versions française et anglaise**.

Les noms et prénoms des auteurs seront écrits en toutes lettres. Les coordonnées postales de tous les auteurs seront mentionnées ainsi que l'adresse électronique du premier auteur.

Les unités utilisées seront les **unités du SI**, leurs multiples et sous-multiples. Dans les tableaux et sur les courbes les grandeurs et les unités seront toujours précisées.

Si un grand nombre de symboles et de grandeurs sont utilisés, il peut être utile de faire un récapitulatif qui sera placé au début du document (après les résumés et mots clés).

Exemple : T (K) : température thermodynamique
 C_p ($J \cdot kg^{-1} \cdot K^{-1}$) : capacité thermique massique à pression constante

2. Présentation du document

Tout le document sera imprimé **en noir et blanc** : texte, figures, photographies, schémas. Les règles d'écriture s'appliquent à tout le document (texte, figures et tableaux).

2.1. Titres et sous-titres

Les titres et sous-titres seront écrits en caractères **minuscules et gras**. La numérotation sera du type **1.1.1**.

Exemple : **1. Titre de la première partie**
1.1. Sous-titre de premier niveau
1.1.1. Sous-titre de deuxième niveau

Les titres pour les résumés, mots clés, références bibliographiques et remerciements ne seront pas numérotés.

Exemple : **Résumé**
Références

2.2. Texte

D'une manière générale, le texte sera écrit en romain.

Si un mot non français est utilisé (expression latine ou autre langue étrangère) il sera composé en italique.

Lorsqu'un symbole est utilisé pour représenter une grandeur ou un nombre, il sera composé en italique, sauf si le symbole est une lettre grecque ou s'il est en indice ou exposant. Les mêmes symboles devront être utilisés dans les formules, les figures et le texte.

L'unité qui suit un nombre écrit en chiffres est représentée par son symbole et un blanc sépare toujours le nombre de l'unité.

Pour l'écriture des nombres, un blanc séparera les tranches de trois chiffres (avant et après la virgule) et la marque des décimales sera la virgule.

Exemple : 1 234,456 789 J·kg

2.3. Figures

Les figures seront imprimées en noir et blanc ; il faudra donc utiliser des symboles distinctifs pour les différentes courbes si elles peuvent être confondues. Les axes seront gradués et porteront l'indication de la grandeur et de son unité. La taille des figures devra être parfaitement lisible.

La figure comportera un titre qui sera numéroté. Cela permet de faire facilement référence à la figure dans le corps du texte.

Exemple : Fig. 3. – Titre de la figure.

... dépend de la température (fig. 3) et de ...

Les résultats sont présentés sur la figure 3 ...

2.4. Tableaux

Les tableaux seront numérotés. Sous la référence du tableau le titre du tableau sera composé en italique. Les nombres devront si possible être alignés sur les virgules dans une même colonne.

L'appel du tableau se fera entre parenthèses ou en toutes lettres s'il est inclus dans une phrase.

Exemple :

Tableau 2
Titre du tableau.

P (μW)	T (K)
1,25	120,3
2,50	275,5

2.5. Références bibliographiques

A chaque fois que nécessaire, l'auteur pourra faire référence à un article, à un ouvrage, à un congrès ou à une manifestation scientifique.

L'appel de la référence se fera par son numéro entre crochets.

Il pourra être fait mention du nom de l'auteur dans le texte ; dans ce cas, le nom est composé en minuscules.

Exemple : ... d'après Nom [1], la mesure est ...

Les références, en fin de document, comporteront les informations dans l'ordre suivant :

Nom de l'auteur, initiale du prénom, titre de l'article ou de l'ouvrage, nom de la revue ou du congrès ou de l'éditeur, numéro de volume, date de la publication, pages.

Nom : en petites capitales, prénom : initiales suivies d'un point, titre en romain minuscule entre guillemets,

Nom de la revue ou du congrès ou de l'éditeur : en italique dans la langue originale,

Volume : en gras,

Date : en toutes lettres et en français pour le mois,

Pages : numéros des pages de début et de fin séparés par un tiret.

Le séparateur des rubriques sera une virgule et la référence se terminera par un point.

Exemple : [1] NOM P., « Titre de l'article », *Nom de la revue*, **VV**, mois AAAA, XX-YY.

3. Support informatique

Après avoir effectué les corrections demandées par le comité éditorial, l'auteur transmettra au Rédacteur en chef sa version finale de l'article sous forme informatique. Le document devra de préférence être dans un format compatible avec le format

Word pour PC. Pour faciliter le travail de mise en forme, l'auteur peut se procurer auprès du Rédacteur en chef un **fichier informatique « modèle »** qui inclut tous les styles des titres, textes, figures et autres.